



Ecole primaire Sainte Ursule – Louise de Bettignies

PIECES A FOURNIR POUR
LE DOSSIER D'INSCRIPTION

2018-2019

Pièces à remplir :

1. Formulaire d'inscription à remplir **recto-verso**.
2. Autorisation de prélèvement (à télécharger sur le site) avec un RIB
3. Charte de participation

Tous les documents proposés sur le site sont à lire attentivement.

Pièces à fournir par la famille :

1. Photocopie du livret de famille (page des parents et page de l'enfant).
2. Photocopie du carnet de santé **à la page vaccination**.
En cas de contre-indication, fournir l'attestation du médecin.
En aucun cas le carnet de santé ne peut être accepté.
Pour les enfants entrant en CP : certificat médical d'aptitude à la scolarisation (avec un bilan de la vue et de l'audition), délivré par le médecin traitant.
3. Pour les familles concernées, fournir un certificat de baptême ou la photocopie du livret de famille chrétienne (page du baptême de l'enfant) et si nécessaire la photocopie du certificat Première communion.
4. Un chèque à l'ordre d'URBET de **220€** (un chèque par enfant)
Cette somme comprend : - Les frais de dossier : **50 €**
- Un acompte défalqué sur la première facture : **170 €**
Cette somme n'est pas remboursée en cas de désistement.
5. Un chèque de caution de **200 €** (somme qui sera remboursée au départ de l'élève, déduction faite d'éventuels dégâts occasionnés et des frais financiers en cas d'impayés). Ce chèque doit être différent du précédent.

Pour les élèves déjà scolarisés :

- Certificat de radiation de l'école actuelle
- Pour les enfants venant d'une école privée, certificat attestant que la famille est en règle avec l'économat de l'école (quitus).

AUCUNE INSCRIPTION NE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME DÉFINITIVE TANT QUE TOUTE LES PIÈCES DU DOSSIER NE NOUS ONT PAS ÉTÉ RETOURNÉES
